

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2022
DELIBERATION N° DE-2022-161

L'an deux mil vingt-deux, le 13 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h36), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de 18h40).

Absents représentés par pouvoir :

Mme DURRUTY à M. ETCHEGARAY ; M. SUSPERREGUI à Mme LAUQUE (jusqu'à 19h36) ; Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO ; M. ESTEBAN à M. ABADIE ; M. BERGE à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 18h40).

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Attribution d'une subvention de la Ville à l'Académie du chocolat pour l'organisation de la manifestation "Bayonne fête son chocolat".

L'Académie du chocolat, association type loi 1901, proposera, pour la quatrième année consécutive (à l'exception de la période de crise sanitaire), un événement culturel et gourmand, "Bayonne fête son chocolat", à la Toussaint, les 28, 29 et 30 octobre prochains. La manifestation se déroule principalement sous un chapiteau, place de la Liberté, qui sera ouvert chaque jour de 10 heures à 18 heures.

Démonstrations de broyage des fèves sur une métate, fresque chocolatée pour exercer la créativité des enfants, expositions de sculptures en chocolat, fontaine à chocolat, dégustations variées... les chocolatiers proposent trois parcours complémentaires : pédagogique, ludique et gastronomique.


Ils profitent de l'événement pour associer des commerçants, des restaurateurs et cafetiers à la découverte et à la promotion du chocolat de Bayonne.

En raison de l'importance de cette manifestation, gratuite et ouverte à tous, de l'attractivité qu'elle confère à Bayonne en période touristique creuse, de l'implication des bénévoles et du succès engendré les années précédentes, il est proposé l'attribution d'une subvention de 5 000 € au profit de l'Académie du chocolat, qui sera versée sur présentation du bilan financier de la manifestation, le montant de la subvention versé ne pouvant être supérieur au déficit constaté.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services,

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne